

CAMPAGNE EMPLOIS SECOND DEGRE – RENTREE 2013

Identification des postes

N° des postes : 0625 / 4100

Discipline : Anglais

Profil à publier : Anglais (en centre de ressources de langues)

Composante de rattachement : Département de langues – Centres de Ressources de Langues.

Localisation : Institut Le Bel, 4 rue Blaise Pascal - 67084 Strasbourg cedex

Filières de formation concernées

Les postes sont rattachés au Département de langues qui gère et coordonne les 7 Centres de Ressources de Langues (CRL) de l'université de Strasbourg. Ces centres accueillent 13.000 étudiants des filières scientifiques, écoles d'ingénieurs comprises, les étudiants du secteur « Santé », ainsi que les étudiants de certaines filières en sciences humaines : géographie, sciences économiques et sciences de l'éducation. Chaque enseignant intervient dans une variété de filières et à des niveaux d'études différents puisque la pratique des langues fait partie intégrante de l'ensemble des cursus de l'université, dès la première année.

Objectifs pédagogiques et besoin d'encadrement

Les CRL visent à développer les compétences de compréhension et d'expression de tous les étudiants à la fois dans des domaines généraux et des domaines spécifiques à leurs études.

Les étudiants développent également des compétences d'apprentissage des langues : s'auto-évaluer, construire son parcours d'apprentissage et l'intégrer dans son projet professionnel.

Une grande variété de ressources matérielles, dont un grand nombre en ligne, est proposée aux étudiants à la lecture et à l'écoute ; l'interaction avec les pairs, étudiants locuteurs natifs, lecteurs anglophones et enseignants occupe une place importante ; les étudiants sont amenés à faire des présentations orales de leurs recherches, à écrire des résumés, des synthèses, des rapports.

La certification CLES 2 est proposée à tous les étudiants en licence 3^e année alors que les élèves-ingénieurs passent le TOEIC.

En master, la formation en langues favorise les liens avec les parcours disciplinaires et la recherche.

L'enseignant dans ce dispositif

- est le référent linguistique et culturel
- assure le suivi individualisé de ses étudiants et leur évaluation
- participe activement aux travaux d'intérêt collectif (recherche et mise en place de nouvelles ressources, conception de sujets CLES, groupes de réflexion et de travail)
- assiste aux réunions de coordination et aux jurys d'examens
- doit être capable de travailler en équipe
- doit être à l'aise dans l'utilisation des nouvelles technologies
- doit avoir le goût de l'innovation pédagogique.

Personne(s) à contacter pour plus de renseignements

Jacques PRIM, directeur du département

jacques.prim@unistra.fr

Transmission des candidatures

Le dossier de candidature doit comporter l'ensemble des pièces suivantes :

- La déclaration de candidature (téléchargeable sur le site internet de l'université de Strasbourg) ;
- Un curriculum vitae détaillé ;
- Une copie de l'arrêté justifiant du dernier classement dans le corps et le grade d'enseignant du second degré ;
- Une copie du dernier arrêté d'affectation ;
- Pour les personnels en position autre que l'activité, une copie de l'arrêté indiquant leur position administrative (détachement, disponibilité, congé, décision de report de nomination, arrêté de congé sans traitement...);
- Une lettre de motivation ;
- Deux enveloppes timbrées (tarif normal, moins de 20g) à l'adresse du candidat.

Les dossiers de candidature doivent être adressés par voie postale au plus tard **le 22 octobre 2012**, le cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante :

**Université de Strasbourg – DRH – Bureau recrutement des enseignants
4 rue Blaise Pascal - CS 90032 – 67081 Strasbourg cedex**